

# HISTOIRES ET TRACES DE DISCRIMINATIONS : DES SAISONNIERS ET SAISONNIÈRES AUX RÉFUGIÉS 1931-2017

Retour subjectif, par l'un de ses co-organisateur, sur une soirée pleine d'émotions, tenue à la Maison de quartier de Saint-Jean le 23 mars 2017, dans le cadre de la Semaine d'actions contre le racisme

Cette rencontre a réuni un public nombreux et très divers, à l'image de la diversité des membres des groupes organisateurs. Elle est née d'une invitation de l'Agenda 21-Ville durable de la Ville de Genève adressée aux Archives contestataires et au Collège du travail, suite à leur réalisation conjointe, par l'entremise de Bruno Corthésy, d'un rapport qui, sur mandat de cet Agenda et du Service culturel de la Ville de Genève, a établi un «Etat des lieux des archives relatives aux saisonniers et aux saisonnières dans le contexte genevois».

Dans le cadre de la Semaine d'actions contre le racisme, l'Agenda 21 souhaitait voir confrontées les discriminations vécues par les «saisonniers» et «saisonnières» dans la deuxième moitié du 20<sup>e</sup> siècle et celles dont les réfugié.e.s sont victimes aujourd'hui. En l'occurrence, il a été possible de relever ce défi grâce à l'existence à Saint-Jean, d'un «Groupe des voisins» récemment créé pour prévenir, à l'échelle du quartier, les discriminations à l'encontre des réfugié.e.s.



La soirée s'est ouverte sur la projection du film de Katharine Dominicé et Luc Peter intitulé «Les années Schwarzenbach» (2010, 52' vo fr), qui articule très judicieusement, avec un résultat fort, images d'archives, propos historiques et témoignages, des témoignages souvent bouleversants qui montrent bien la profondeur des blessures et des traces laissées par tous ces moments où l'on s'est vu dénier son identité propre et discriminé en fonction de signes extérieurs d'appartenance à une autre communauté d'origine (par ex. la langue, l'accent, la nourriture, la couleur de la peau, la chevelure ou, à nouveau aujourd'hui, la religion). La discussion qui a suivi cette

projection a illustré l'indélébilité de ces traces et le fait qu'elles n'ont pas touché seulement la première génération de migrant.e.s mais aussi leurs enfants et les enfants de ces enfants. Ces échanges ont pu se poursuivre durant le buffet très apprécié offert par la Ville de Genève et réalisé par une équipe de l'hôte de la soirée, la Maison de quartier de Saint-Jean, sous la houlette de Donovan Uldry.

Le soussigné a esquissé ensuite, à travers la présentation illustrée et l'analyse sommaire d'une vingtaine de documents d'archives très divers allant de 1931 - date de la première loi fédérale sur l'accueil des étrangers, à aujourd'hui - une histoire des saisonniers et saisonnières en partie déjà écrite par les historien.ne.s mais qui reste encore très largement à étoffer pour lui conférer toute sa portée dans l'histoire de la Suisse contemporaine. Il importe en effet grandement de bien comprendre cet hier pour en éviter le plus possible la reproduction. Comment et pourquoi cette exploitation inhumaine de tant d'hommes et de femmes a-t-elle été possible en Suisse en pleine deuxième moitié du 20<sup>e</sup> siècle, pas dans l'Antiquité esclavagiste ? Comment et pourquoi a-t-il été possible de vouloir si naïvement transformer son prochain, un autre soi-même pourtant, en pure machine, en pur robot ayant pour tout droit ou presque, celui de travailler sans avoir les siens auprès de soi, tout cela vis-à-vis de gens qui étaient pour la plupart des ressortissants de l'actuelle Union européenne (UE). Il faut le souligner pour indiquer un changement majeur positif engendré par l'UE. En se déplaçant en Europe en quête de travail, les Européen.ne.s ont désormais des

droits qui les limitent moins à n'être que de simples facteurs de production corvéables et jetables à merci. Même si l'avidité de quelques.un.e.s nourrit la détermination de beaucoup à revenir en arrière ou de continuer à vider ces progrès de leur substance, notamment à travers le statut de «travailleur détaché».



La dernière partie de la soirée a été animée par une représentante du Groupe des voisins et deux étudiantes en psychomotricité à Genève, qui ont évoqué toutes trois avec force ce que les personnes réunies dans ce groupe font concrètement avec les réfugié.e.s habitant le quartier sous l'égide de l'Hospice général. Les membres du Groupe des voisins apportent à ces réfugié.e.s une aide multiforme visant à faciliter optimalement la nouvelle vie quotidienne qu'ils découvrent. Parler le français avec eux et contribuer à les familiariser avec cette langue est une étape cruciale dans cette perspective, de même que l'aide pratique face à tant de démarches administratives avec lesquelles ces personnes ne sont pas familières ou encore diverses entraides matérielles où les surplus des uns satisfont des manques



et des désirs des autres. Ce qui est important pour les membres du Groupe des voisins c'est qu'à travers ces rencontres on découvre aussi la richesse des nouveaux-venus, leurs apports possibles notamment au plan culinaire ou à celui de la musique. La relation d'aide se transforme alors en échanges réciproques. Rien de tel que cette alchimie pour travailler les préjugés qui nous habitent, même ou surtout inconsciemment et les faire disparaître au profit de familiarités nouvelles libératrices.

Les deux psychomotriciennes en formation ont évoqué pour leur part tout ce qu'elles peuvent faire avec les enfants des réfugié.e.s pour faciliter leur intégration, notamment scolaire, en cherchant à mettre en œuvre de manière ludique les connaissances scientifiques qu'elles sont en train d'acquiescer sur le développement de l'enfant.

Concluons sur la richesse de tout ce qui a été partagé ce 23 mars et qui aide assurément chacun à se (re)situer face à des situations qui ont été ou sont vécues dans l'indifférence ou pire l'agressivité vengeresse : hier par rapport aux saisonniers et aux saisonnières, aujourd'hui face aux réfugié.e.s et plus encore aux requérant.e.s d'asile. Très loin de l'indignation qui pourrait nous saisir si nous avions véritablement des convictions et des exigences universalistes s'appliquant à tous et à toutes. Quoi qu'en pensent celles et ceux qui aiment à dénigrer comme «droit-de-l'hommeistes», les personnes qui militent avec détermination pour la défense des droits de l'homme, la reconnaissance pleine et entière de ces droits est essentielle. L'Histoire ne cesse de le montrer : les nier ou les négliger est une cause directe de discrimination, avec les souffrances et les cruautés qui en découlent inmanquablement et immédiatement. Hier comme aujourd'hui et demain, chercher à respecter de plus en plus ces droits, ne constitue-t-il pas le chemin le plus sûr pour un développement humain de nos sociétés ?

Charles Magnin

